Fédération Nationale
des Centres de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale

Questionnaire sur la mise en place du référent déontologue au sein des Centres de Gestion

59 Centres ont participé à l'enquête, soit environ 61% des établissements.

- **Profil du référent déontologue** :
 - 50% des CDG ont choisi une formation collégiale (plus de la moitié ont opté pour un collège de trois personnes, ¼ pour un collège de deux personnes et 1/10 pour six personnes)
 - 34% une personne externe au CDG
 - 16% une personne relevant du CDG

- **Situation du référent déontologue :**
 - Pour 34% des CDG il s'agit d'un fonctionnaire (attachés, DGA, rédacteur principal, …)
 - 27% ont choisi un ou plusieurs universitaires (Maitre de conférence, professeur de droit public, professeur agrégé),
 - 15% ont opté pour un magistrat,
 - Pour 18% il s'agit d'un retraité (ancien fonctionnaire, ancien magistrat ou ancien professeur de droit public)

- **Périmètre d'intervention du référent :**
 - 87% à l'échelle départementale
 - 9% à l'échelle régionale
 - 4% à l'échelle interrégionale

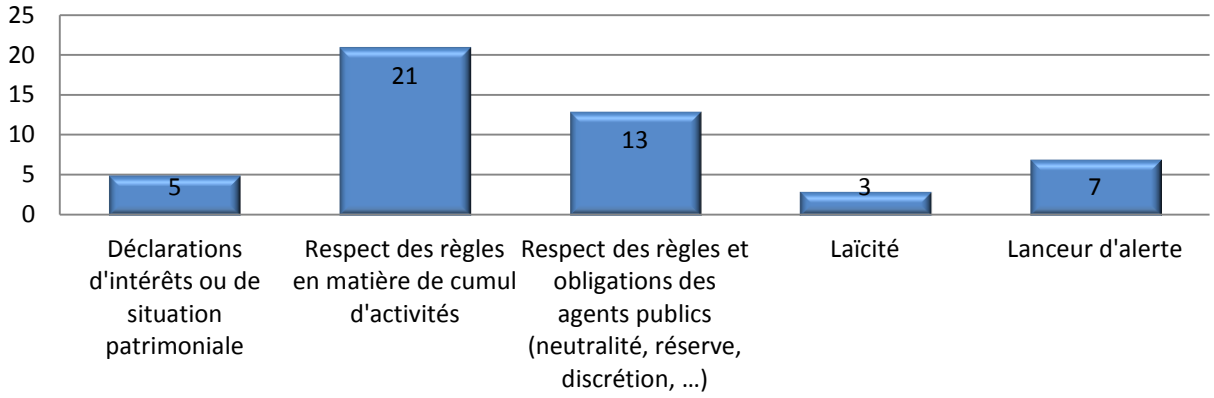
- **Lettre de mission** confiée au référent déontologue dans 89% des Centres de gestion, définissant le champ de sa mission et les modalités d'intervention.

- **Durée du mandat :**
 - 68% mandat de 3 ans
 - 20% mandat d'un an
 - 5% mandat de deux ans
 - 2% mandat de 5 ans
 - enfin, 5% des Centres de gestion n'ont pas déterminé la durée du mandat de leur référent déontologue

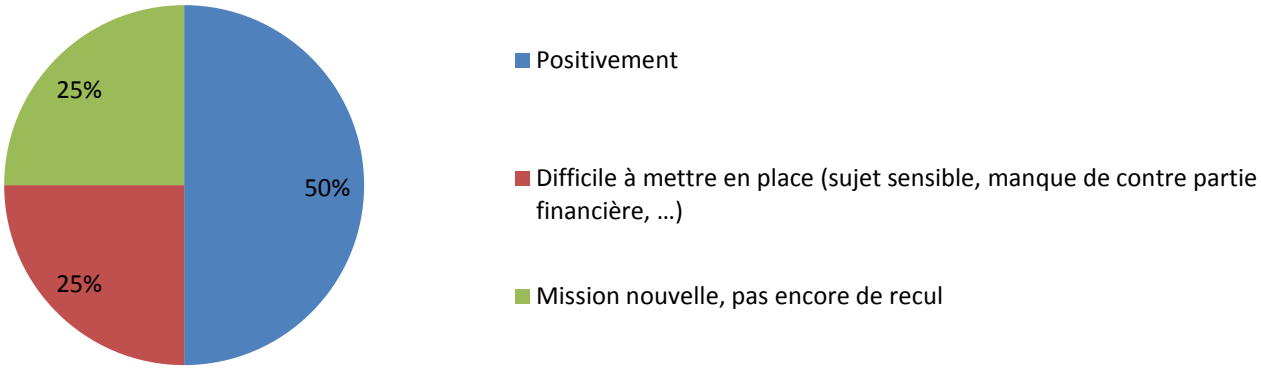
- **Réseau de référents déontologues :**
 - 61% des Centres de gestion ont mis en place un réseau de référents déontologues (à l'échelle régionale en majorité)
 - 39% des Centres n'ont pas ou pas encore mis en place de réseau de référents déontologues

- **La charte de coopération a-t-elle été modifiée :**
 - 69% des CDG répondants n'ont pas modifié la charte
 - 31% des CDG répondants ont modifié la charte

➢ **Types de saisine :** (uniquement 22 CDG répondants car pour beaucoup la mission de référent déontologue venait à peine de débuter)



➢ **Comment est perçue cette nouvelle mission par les CDG ?**



➢ **Référent lanceur d'alerte :**

- 53% des CDG confient également la mission de référent lanceur d'alerte à leur référent déontologue
- 47% ne confient pas la mission de référent lanceur d'alerte au référent déontologue

➢ **Référent laïcité :**

- 83% des Centres ont confié la mission de référent laïcité à leur référent déontologue
- 17% des Centres n'ont pas confié la mission de référent laïcité

➢ **Indemnisation du référent déontologue :**

